



## Michelin. 13 M€ investis sur le site de Cholet pour accélérer sa diversification

● Le fabricant de pneumatiques annonce 13 M€ d'investissement sur son site de Cholet en 2017 pour poursuivre la diversification amorcée en 2016 sur les gammes Cross Climate et la fabrication de mélanges destinés aux "pneus verts". Une centaine de recrutements est annoncée.

**1** 3 M€. C'est le montant qui sera investi en 2017 par le fabricant de pneumatiques sur son site de Cholet. Un investissement destiné à accélérer la diversification de cette usine historiquement spécialisée dans la fabrication de pneus pour utilitaires et 4x4 qui emploie 1.300 personnes.

### Un portefeuille produits étoffé depuis l'été dernier

Arrivé il y a un an à la tête de Michelin Cholet, Pierre-Alexandre Anstett a de quoi se réjouir. Il évoque « une année 2016 exceptionnelle pour le site ». Face à une conjoncture difficile sur ses marchés depuis 2013, l'usine de Cholet a entamé sa mue et finalisé deux gros chantiers en 2016 : d'abord la modernisation de ses lignes de fabrication pour pouvoir fabriquer les pneus Cross Climate [basse résistance au roulement] lancés en février dernier - un investissement de 10 millions d'euros - et la transformation d'une des lignes de son "atelier Z" dédié aux mélanges à base de silice [destinés à fabriquer des pneus "verts" qui permettent de réduire la consommation du véhicule], un investissement de 15 millions d'euros sur deux ans.

Jusqu'à l'été dernier, Cholet faisait venir ces mélanges d'autres usines du groupe. « Ces investissements nous permettent d'étoffer notre portefeuille et nous donnent ainsi la capacité d'aller chercher de nouveaux clients », annonce Pierre-Alexandre Anstett.

### Se développer sur le marché des constructeurs

Le site qui intervient sur deux marchés : celui du remplacement de pneus, le gros de son activité, et celui de "première monte" pour les constructeurs, affiche la volonté de doubler sa part sur les constructeurs avec la fabrication des pneus verts bien positionnés auprès des grands acteurs du secteur. L'atelier Z de mélangeage qui emploie 230 personnes, est arrivé à saturation. « Nous prévoyons une forte hausse des volumes cette année de l'ordre de 20% [volumes 2016 non communiqués], toutes les gammes se développent sur le vert aujourd'hui. C'est un atout pour nous. Les mélanges sont destinés en grande partie à notre atelier de fabrication de produits finis. » Pour tenir les cadences, l'atelier Z tourne 7 jours sur 7 depuis début janvier. Une centaine de recrutements sont annoncés pour accompagner cette hausse d'activité. « Nous anticipons aussi sur les départs en retraite, une centaine sous deux ans. En 2016, nous avons embauché 200 collaborateurs pour près de 60 créations de postes pures. »

### Une ouverture sur le marché des véhicules de tourisme

Les 13 M€ injectés cette année sur le site de Cholet cette année vont permettre de poursuivre la modernisation des lignes de production de pneus. Avec la nouvelle gamme Cross Climate, Cholet s'ouvre au marché des véhicules de tourisme.



Pierre-Alexandre Anstett (à gauche), directeur de Michelin Cholet depuis un an et Thierry Clerc, responsable du personnel annoncent un nouvel investissement de 13 M€ sur le site cette année et une centaine de recrutements.

« Cette gamme que nous fabriquons depuis la fin de l'été dernier rencontre un gros succès. L'avoir en portefeuille est une force pour nous et la transformation de nos lignes nous donne la capacité à étoffer encore notre offre. » Calibrée pour une production de 6 mil-

lions de pneus par an, l'usine tourne actuellement autour de 4 à 4,5 millions d'unités. « Nous serons à la même allure en 2017 », assure le dirigeant. Une dizaine de gammes de pneumatiques sont fabriquées chez Michelin Cholet. Le site, qui commercialise l'en-

semble de ses produits au groupe, ne communique pas sur son chiffre d'affaires. Implanté dans 17 pays, le groupe de Clermont-Ferrand a réalisé plus de 21 Mds€ de chiffre d'affaires en 2015. Il emploie près de 112.000 collaborateurs.

Bénédicte Hascøt

**MICHELIN**  
[Cholet]  
Directeur de site :  
Pierre-Alexandre Anstett  
1.300 salariés,  
112.000 dans le monde  
02 41 71 60 00

## • L'INVESTISSEMENT



### **Cholet. Michelin investit 13 millions d'euros**

Cet investissement est destiné à accélérer la diversification de cette usine historiquement spécialisée dans la fabrication de pneus pour utilitaires et 4x4 qui emploie 1.300 personnes. Face à une conjoncture difficile sur ses marchés depuis 2013, l'usine de Cholet a entamé sa mue et finalisé deux gros chantiers en 2016 : d'abord la modernisation de ses lignes de fabrication pour pouvoir fabriquer les pneus Cross Climate (basse résistance au roulement) lancés en février dernier - un investissement de 10 millions - et la transformation d'une des lignes de son " atelier Z " dédié aux mélanges à base de silice (destinés à fabriquer des pneus verts qui permettent de réduire la consommation du véhicule), un investissement de 15 M€ sur deux ans. Sur ce secteur " vert ", Michelin affiche la volonté de doubler sa part sur les constructeurs avec la fabrication des pneus verts bien positionnés auprès des grands acteurs du secteur. Pour tenir les cadences, l'atelier tourne 7 jours sur 7 depuis début janvier. Une centaine de recrutements sont annoncés pour accompagner cette hausse d'activité. Implanté dans 17 pays, le groupe de Clermont-Ferrand a réalisé plus de 21 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2015.

## ► Social. Chez Michelin, la signature de l'accord de réactivité passe mal pour la CGT

Photo Michelin



L'accord concerne 230 salariés, sur les 1 200 qu'emploie Michelin à Cholet.

Dans l'usine Michelin de Cholet, la CGT est « *abasourdie* ». La raison ? La signature, par Sud, de l'accord de réactivité, le 21 décembre. Un accord jusque-là dénoncé par le syndicat, tout comme la CGT. Que prévoit le texte, qui concerne quelque 230 salariés (sur les 1 200 que compte l'usine), chargés de la fabrication de la gomme des pneus ? Dans l'objectif de « *valoriser le travail le dimanche* », il permet notamment d'épargner pour chaque dimanche travaillé 0,25 jour de repos dans la limite de cinq jours par an. Au-delà, les salariés sont rémunérés. Auparavant, il fallait cumuler 10 dimanches pour obtenir 1,5 jour de repos. La prime de majoration a également été révisée, avec 10 % accordés à partir du 5<sup>e</sup> dimanche, 20 % à partir du 10<sup>e</sup> dimanche. Et ce, sans remise à zéro de ce compteur au bout de six mois. « *De la*

*gnognotte* », commente Denis Plard, délégué CGT chez Michelin. L'accord a d'abord été signé par la CFDT, la CFE-CGC et Sud, le 25 novembre, avant que ce dernier ne le dénonce. Puis se ravise. De quoi surprendre la CGT et Denis Plard : « *Nous pensions, avec Sud, obtenir un accord pour l'ensemble de l'usine. Ils ont fait autrement, c'est leur choix.* » La CGT lutte, en effet, contre la négociation d'accords par service, comme c'est aujourd'hui le cas. Le syndicaliste rappelle « *que 500 salariés ont signé une pétition contre cet accord, et environ 75 sur les 230 concernés* ».

« *Ce ne sont pas tellement les syndicats qui sont en cause, c'est Michelin, ajoute Denis Plard. C'est vraiment un problème patronal. Nous dénonçons profondément les méthodes du patron. Nous ne sommes pas des partenaires sociaux mais des adversaires sociaux.* »

A. B

## Enfin, on s'accorde chez Michelin

L'accord sur le travail du dimanche a été validé. La direction est satisfaite, la CGT parle de « ridicule ».

Il se passe toujours quelque chose chez Michelin. Alors que l'entreprise avait négocié, de long mois durant, un accord qui devait, selon la direction, améliorer les dispositions précédentes sur le travail du dimanche, Sud et la CGT avait préféré dénoncer ce texte. Finalement, il n'en est rien. Sud est revenu sur sa décision et a choisi d'apporter son soutien à l'accord.

« Vous voyez à quel niveau se situe le dialogue social dans cette entreprise, réagit le délégué CGT, Denis Plard. Sud a subi des pressions énormes. On est franchement dans le ridicule. Ça va certainement générer des tensions en interne. C'est exactement la démonstration du

syndicalisme qu'on ne veut pas pratiquer. »

Du côté de la direction, le chef du personnel, Thierry Clerc se dit « plus satisfait que surpris. Nous avons été saisis par une intersyndicale composée de Sud, la CFDT et la CGC pour poursuivre la négociation engagée. Il n'y a évidemment eu aucune pression. Ce ne serait l'intérêt de personne. Toutes les sensibilités ont pu s'exprimer. Cela reflète bien la maturité de nos relations sociales. »

Les nouvelles dispositions prévues dans l'accord s'appliquent depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Vincent COTINAT.

## ► **Social.** Michelin : le syndicat Sud signe l'accord de réactivité

Le syndicat Sud a signé, le 21 décembre dernier, l'accord de réactivité proposé par la direction de Michelin. Rappelons que l'accord donne des jours de repos supplémentaires en fonction du nombre de dimanches travaillés et une revalorisation salariale à partir du cinquième dimanche travaillé.

A l'origine, le syndicat Sud avait dit non à cet accord avant de revenir à la table des négociations, encouragé par les salariés favorables à un arrangement. « On avait posé des conditions pour signer l'accord, expliquent Jean-Marc Wagon et Julien Brard, délégués syndicaux Sud. La première, c'était la possibilité de prendre les jours de repos supplémentaires avec plus de souplesse. La seconde, c'était la durée

déterminée de l'accord, sur trois ans, afin de pouvoir faire le bilan le moment venu. Pour le salarié, ce n'est que du bonus par rapport à l'accord des 35 heures. » Aujourd'hui, l'accord de réactivité a été approuvé par trois syndicats de Michelin : Sud, CFDT, CFE CGC. Seule la CGT s'y oppose encore. En attendant, Sud continue de travailler sur un autre dossier : l'amélioration des rotations horaires. « On veut revenir à l'ancien système, où l'on passait des nuits travaillées aux après-midi travaillés. C'est beaucoup moins fatiguant que lorsqu'il faut enchaîner nuits et matins. » À noter que le nouveau parking, soutenu par le syndicat, est « en bonne voie d'être réalisé ».

**F. R.**

## Ce que Sud dit de l'accord Michelin

Ce sont les délégués syndicaux qui ont fait pencher la balance en faveur de l'accord de réactivité. Ils s'expliquent.

Non, les délégués syndicaux de Sud n'ont pas « **subi des pressions énormes** », comme le disait dans nos colonnes leur confrère de la CGT, Denis Plard, à propos de l'accord de Michelin. « **Nous n'avons subi aucune pression**, affirment conjointement Julien Brard et Jean-Marc Wagon. **C'est même nous qui sommes retournés voir la direction.** »

Les membres de Sud entendaient revenir à la table des négociations sur l'accord dit de réactivité. Après l'avoir dénoncé dans un premier temps. « **Nous avons finalement obtenu que cet accord soit à durée limitée, sur trois ans**, explique Julien Brard. **On verra un bilan à la fin de cette période. S'il est positif, l'ac-**

**cord deviendra définitif.** »

Autre satisfaction pour les deux délégués, les récupérations des dimanches travaillés pourront être prises quand les salariés « **le voudront. Évidemment, en fonction des possibilités du service** ».

Sud espère aussi que les salariés de l'atelier concerné par cet accord pourront bénéficier d'un nouveau parking : « **Aujourd'hui, ils sont stationnés à près d'un kilomètre de leurs postes de travail.** »

Dernière revendication portée par le syndicat : la demande de la mise en place d'une restauration collective. « **Nous sommes 1 350 salariés et il n'y a ni cantine, ni self.** »

Vincent COTINAT.